

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 1 décembre 2014, à 20 heures, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Madame la conseillère : Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque
Arthur Plumpton
Bruno Simard
Marc-Antoine Turcotte

Absente : Anne Pichette

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.
3. Suites de cette séance.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution octroi contrat toiture gymnase.
7. Résolution achat luminaire Chemin du Verger.
8. Résolution embauche Préposé à l'entretien de la patinoire extérieure.
9. Résolution établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2015.
10. Dépôt du registre public des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique.
11. Nomination du maire suppléant pour l'année 2015.
12. Avis de motion adoption du règlement 2014-275 taux de taxes pour l'année 2015.
13. Divers
 - 13.1 Demande de commandite (Isabelle Denis, Nadia Zenadocchio).
 - 13.2 Concert Le Chœur de l'Isle d'Orléans.
 - 13.3 Résolution phase (1) mise en valeur de la toponymie.
 - 13.4 Résolution espace publicitaire CBIO.
 - 13.5 Résolution revêtement entrée du gymnase.
 - 13.6 Résolution autorisation mur d'escalade.
 - 13.7 Résolution achat Protection incendie.
 - 13.8 Résolution mandat Arpenteur géomètre
14. Rapport des élus sur les divers comités.
15. Période de questions.
16. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

14-108

Sur une proposition de Arthur Plumpton , Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

14-109

Sur une proposition de Yves Lévesque , Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

3. Suites de cette séance

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

14-110

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière. **Sur une proposition de Sylvie Deblois, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère)** d'autoriser le paiement des factures de novembre totalisant 30 388.23 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 14 755.35 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution octroi contrat toiture du gymnase

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de 5 soumissions reçues suite aux demandes de soumissions sur invitation.

Attendu que la directrice générale / secrétaire trésorière a procédé à l'analyse des cinq (5) soumissions.

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Les Habitations Huguette | 68 651.57 \$ |
| Les Toiture de l'île d'Orléans | 75 584.28 \$ |
| Elec C.R. inc | 89 048.14 \$ |
| Toitures Marcel Pouliot Inc | 102 299.01 \$ |
| Toitures RP | 162 114.75 \$ |

Attendu qu'un seul soumissionnaire n'était pas conforme aux exigences du devis.

14-111

En conséquence sur une proposition de Arthur Plumpton , Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ère), d'accorder le contrat à : Les Habitations Huguette au montant de 68 651.57 \$. Les travaux seront effectués au printemps 2015, le montant sera pris à même les surplus accumulés.

7. Résolution achat luminaire chemin du Verger.

Attendu que le conseil municipal désire procéder à l'achat de luminaires pour le chemin du Verger.

En conséquence

14-112

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ère) d'autoriser l'achat de 3 luminaires chez Lumca au montant de 1 836 \$ l'unité.

8. Résolution embauche préposé à l'entretien de la patinoire extérieure

Attendu que le conseil municipal désire procéder à l'embauche d'un responsable préposé à l'entretien de la patinoire.

En conséquence

14-113

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère) de procéder à l'embauche de M. Olivier Gagnon, le taux horaire étant de 12 \$ l'heure.

9. Résolution établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2015.

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de la séance :

14-114

En conséquence, Sur une proposition de Sylvie DeBlois , Appuyée par Arthur Plumpton , Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère),

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2015**. Les séances débuteront à **20 h**.

- | | |
|---------------------|---------------------|
| ✓ lundi 12 janvier, | ✓ lundi 6 juillet, |
| ✓ lundi 2 février, | ✓ lundi 3 août |
| ✓ lundi 2 mars, | ✓ mardi 8 septembre |
| ✓ mardi 7 avril, | ✓ lundi 5 octobre |
| ✓ lundi 4 mai, | ✓ lundi 2 novembre |
| ✓ lundi 1 juin, | ✓ lundi 7 décembre |

10. Dépôt du registre public des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique.

Lors de la séance du conseil du mois de décembre, la directrice générale dépose un extrait du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique.

La directrice générale confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les élus.

11. Nomination du maire suppléant pour l'année 2015.

14-115

Sur une proposition de Bruno Simard , Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère), que M. Yves Lévesque soit nommé maire suppléant pour l'année 2015.

12. Avis de motion adoption du règlement 2014-275 taux de taxes pour l'année 2015.

Sylvie DeBlois conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement # 2014-275, décrétant les taux de taxes pour l'année 2015.

13. Divers

13.1 Demande de commandite (Isabelle Denis, Nadia Zenadocchio.)

Demande refusée.

13.2 Concert Le Chœur de l'Isle d'Orléans.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) de procéder à l'achat de 2 cartes.

14-116

13.3 Résolution phase (1) mise en valeur de la toponymie.

Sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Yves Lévesque il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère), d'appuyer le projet pour la mise en valeur de la toponymie de l'Île, piloté par le comité pour la culture, le patrimoine et la qualité de vie, à lequel devrait souscrire d'autres municipalités de l'Île, et fournir des personnes-ressources à rechercher des informations sur les sites d'intérêt à Sainte-Famille, afin de compléter les informations officielles de la Commission de la toponymie du Québec.

14-117

13.4 Résolution espace publicitaire CBIO

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Sylvie DeBlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère), d'autoriser l'achat d'un espace publicitaire forma carte d'affaires au coût de 50 \$

14-118

13.5 Résolution revêtement entrée du gymnase

Sur une proposition de Arthur Plumpton, Appuyée par Yves Lévesque, il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère), d'accorder le contrat à Couvre-planchers Orléans au montant de 2 795.27 \$.

14-119

14-120

13.6 Résolution autorisation mur d'escalade

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, **Appuyée par** Arthur Plumpton, **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère)**, d'autoriser l'installation d'un mur d'escalade dans le gymnase de l'école.

14-121

13.7 Résolution achat protection incendie

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère)**, d'autoriser le remplacement de boyaux trouvés défectueux lors de test les coûts étant de 1 437.20 \$

13.8 Résolution mandat Arpenteur géomètre

14-122

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Arthur Plumpton, **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ère)**, d'accorder le mandat à M. Yvon Létourneau, Arpenteur géomètre afin de procéder à l'arpentage pour l'agrandissement de la patinoire.

14. Rapport des élus sur les divers comités.

15. Période de questions.

16. Levée de la séance

14-123

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 9 h 15.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.